

Quel avenir pour les personnes mal logées de Colombes?

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales

Nous, associations et citoyens de Colombes, solidaires des personnes et familles rencontrant de grandes difficultés de logement, ne pouvons rester insensibles à la situation indigne dans laquelle vivent de nombreux habitants de notre ville. C'est pourquoi nous interpellons les candidats aux élections municipales sur les actions qu'ils ont l'intention de mener dans le cadre de leur mandature.

Nous constatons que les populations les plus modestes ont de plus en plus de difficultés à se loger dans notre ville.

D'après l'Observatoire Citoyen du Mal Logement du 92,

- La croissance de la population de Colombes est essentiellement due à celle des cadres et professions intellectuelles supérieures : + 62 % entre 1999 et 2009,
- Colombes comptait fin 2012 **2 351 ménages en difficulté** de logement : 1 039 s'épuisent à payer un loyer trop élevé dans le parc privé, 1 312 n'ont tout simplement pas de logement en titre (le plus souvent hébergés chez des tiers),
- Colombes présente un **taux de sur-occupation « sévère »** de ses logements, en particulier sociaux, qui figure parmi les cinq plus élevés du département des Hauts de Seine,
- Un enfant sur quatre vit dans une famille pauvre.

Les maires détiennent une des clés pour apporter des solutions à cette crise qui mine notre société. C'est pourquoi nous vous appelons à vous exprimer sur vos intentions en répondant à 4 grandes questions *via* cette lettre ouverte à tous les citoyens :

1. Comment comptez-vous développer l'offre de logements sociaux pour répondre aux besoins croissants?

La construction de logements sociaux est insuffisante au regard des besoins. Selon les chiffres de l'INSEE, la population de Colombes a augmenté de + 11,2 % entre 1999 et 2010. Dans le même temps, le parc social n'a évolué que de + 1,8 % en termes de logements sociaux disponibles (de 11 109 à 11 312 unités entre 2003 et 2012, source DRIHL 92).

Le Programme Local pour l'Habitat mentionne le peu de PLAI dans la commune. Seuls 10,8 % des logements financés entre 2007 et 2012 l'ont été pour les personnes les plus en difficultés (revenu max 19551 euros annuel).

Face à la demande grandissante, comptez-vous promouvoir la construction de logements sociaux? Comment comptez-vous développer l'offre de logements pour les personnes les plus en précarité?

Quelle place comptez-vous faire à la construction de logements sociaux dans les opérations immobilières à venir autour du Stade Yves du Manoir et du site de Thalès?

Pour chaque construction neuve, vous engagez-vous à appliquer de manière volontariste la règle, prévue au PLH, qui prévoit au moins 30% de logements sociaux dans tout programme immobilier d'une certaine taille ? Et dans l'affirmative, avec quelle proportion de PLAI compte-tenu des besoins ?

2. Comment comptez-vous mobiliser les logements vacants à Colombes ?

Les 2161 logements vacants sont à rapprocher des 2351 familles ou personnes seules en difficulté de logement.

Quels dispositifs comptez-vous mettre en œuvre pour capter des logements vacants à Colombes ?

Quels objectifs de mobilisation de ces logements entendez-vous vous donner ?

3. Comment comptez-vous soutenir les familles en grande fragilité résidentielle logées dans le parc privé ?

Le parc privé joue un rôle important dans le logement des ménages à bas revenu. Ainsi 34.2% des bénéficiaires des allocations logement demeurant dans le parc privé ont un taux d'effort net supérieur à 40%.

Quelles actions comptez-vous entreprendre pour accompagner ces familles à bas revenu ?

4. Comment comptez-vous améliorer l'accueil des personnes mal logées dans les services publics ?

Un groupe d'habitants des Hauts-de-Seine concerné par les problèmes de logement s'est exprimé sur les difficultés rencontrées face aux services publics lors de leurs démarches. Voici quelques extraits de leurs ressentis :

- « A force d'être toujours rejeté, j'avais un blocage quand j'allais à la Mairie, je n'osais rien dire, rien demander. »
- « Quand on se présente dans les administrations, il y a des expressions et des comportements qui peuvent être ressentis comme froids, humiliants, voire féroces »

La qualité de l'accueil dans les services peut aujourd'hui être certifiée par le label Marianne. Êtes-vous prêt à rechercher le label Marianne pour l'accueil dans les services logement de Colombes ?

Dans le cadre de la campagne électorale pour les élections municipales de 2014, nous souhaitons que vous, candidat, apportiez des réponses à ces questions qui préoccupent les membres de nos associations et plus généralement les électeurs. Nous rendrons publiques vos réponses, qui seront mises à la disposition de tous avant le premier tour des élections sur le site www.campagnelogement92.org.